

PLUS DE 70 FORMATIONS

BACHELIERS – MASTERS – SPÉCIALISATIONS – FORMATIONS CONTINUES



- Agronomie et environnement
- Chimie et biotechnologie
- Construction et énergie
- Éducation et psychologie
- Électromécanique et gestion de production
- Gestion et droit
- Information et communication
- Ingénieur
- Motricité
- Numérique et informatique
- Santé
- Social



Politique Qualité

Haute École de la Province de Liège

Siège social : Quai des Carmes, 45 - 4101 Jemeppe (Seraing)

04 279 55 20 - hepl@provincedeliege.be

www.hepl.be



Par les travaux qu'elle mène depuis plusieurs années, la Province de Liège témoigne de son souci constant d'inscrire sa Haute École dans une démarche d'amélioration continue.

À cet égard, la Haute École est particulièrement attentive à articuler, en un tout cohérent, les actions issues d'une part de l'évaluation de la qualité (AEQES) et celles issues d'autre part de son Système de Management de la Qualité.

C'est pour cette raison, et compte tenu aussi de l'évolution du paysage et de l'organisation de l'enseignement supérieur, que la Haute École de la Province de Liège a repensé sa Politique Qualité.

La Politique Qualité permet également à la Haute École de rencontrer la dynamique plus large de modernisation que la Province de Liège met en place dans ses différents services.

Nul doute que le Système de Management de la Qualité de la Haute École, caractérisé par une articulation renforcée entre la vision institutionnelle et la vision propre à chaque cursus, participe à la gestion encore améliorée de la Haute École de la Province de Liège.

Notre métier

Nous offrons une formation initiale et continue de qualité qui donne aux diplômés, autonomes et responsables, des compétences professionnelles leur permettant de s'intégrer rapidement et d'évoluer sur le marché de l'emploi.

Nos valeurs

L'Enseignement de la Province de Liège est un enseignement démocratique et humaniste. Il place au centre de ses préoccupations l'épanouissement de la personne humaine, au sein d'une société plus juste et plus solidaire.

Cet engagement définit à la fois notre esprit, notre méthode et nos objectifs.

Relevant de l'enseignement officiel neutre, la HEPL développe son projet pédagogique, social et culturel dans le respect du cadre légal et réglementaire de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et des principes et valeurs de la Province de Liège.

Elle vise ainsi à développer un enseignement innovant dans un cadre durable, propice aux échanges collaboratifs et à la mobilité, tout en favorisant l'épanouissement de chacun. Cette vision reposant sur un ensemble de valeurs collectivement partagées: la créativité, le respect, la passion, les compétences, l'ouverture d'esprit et l'engagement sociétal.

Notre politique de formation

Notre volonté est d'assurer l'insertion de nos étudiants diplômés sur le marché de l'emploi en leur offrant une formation en adéquation avec les besoins évolutifs du monde professionnel.

Pour cela, nous veillons constamment à la qualité de nos formations par la maîtrise des processus d'enseignement et par le développement continu de notre expertise pédagogique. Cette dernière nous permet d'actualiser, d'élargir et de diversifier en permanence notre offre de formations.

Notre politique de bien-être au travail

Nous voulons assurer le développement de notre personnel à travers notamment les possibilités de formation continue et d'évolution professionnelle. Nous nous appuyons sur des collaborateurs compétents qui considèrent la Haute École de la Province de Liège comme un employeur de référence attentif au bien-être de son personnel.

Notre politique de service

Nous sommes attentifs à fournir à tous nos étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Avec un souci d'équité sociale, nous rendons accessibles et nous mettons à leur disposition des possibilités de logement et de restauration, des espaces de sports et de loisirs, des bibliothèques, des laboratoires spécialisés, ...

Notre politique de Recherche et Développement

Nous sommes en permanence présents dans des projets de recherche appliquée apportant ainsi notre expertise dans le développement de nouvelles applications et de solutions. Ces activités de recherche et de développement participent également à la qualité et à l'actualisation de notre enseignement.

Notre politique de partenariat

Nous veillons à élargir notre offre de formations en partenariat avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. En lien étroit avec notre environnement éducatif, social, économique et culturel, nous assurons des services à la collectivité et nous développons des collaborations et des partenariats avec les milieux professionnels.

Nous amenons leurs représentants à participer à la vie de la Haute École et nous menons, en synergie, des projets organisés intra-muros ou extra-muros. Nous veillons également, par nos relations institutionnelles avec différents partenaires étrangers et par la mobilité des enseignants et des étudiants, à la dimension européenne et internationale de notre enseignement.

Notre politique de communication

Au travers de différents médias, notre objectif est de rendre la Haute École visible, lisible et accessible. À tout moment, nous veillons à donner une information claire, précise et complète à notre personnel, aux élèves et aux étudiants, aux représentants des milieux professionnels...

Notre politique de proximité

L'étudiant bénéficie d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis son accueil jusqu'à son insertion dans la vie professionnelle. Nous veillons particulièrement à lui assurer une écoute attentive et à lui faciliter les contacts avec nos équipes pédagogiques, administratives et sociales.

Notre politique de compétence

Les succès et le rayonnement de la Haute École témoignent de la compétence de ses étudiants, de ses diplômés, de ses enseignants et de ses collaborateurs. Nous souhaitons affirmer et renforcer notre positionnement comme opérateur de formations reconnues et valorisables et confirmer la Haute École comme étant un lieu d'expertise incontesté.

Pour la HEPL,

Le Directeur général
de l'Enseignement
et de la Formation

La Directrice-Présidente
de la Haute École

Pour le Collège,

Le Directeur général provincial

La Députée provinciale
de l'Enseignement,
de la Formation et
de la Transition numérique